Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 15 (1939-1940)

Heft: 25

Artikel: Les onze prédécesseurs du Général Guisan [Fortsetzung]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-711576

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les onze prédécesseurs du Général Guisan

(Suite.)

4. *Charles-Louis d'Erlach* (1746—1798). La famille d'Erlach, de noblesse féodale, bourgeoise de la ville de Berne, fut de tout temps pour la Suisse un réservoir d'hommes de valeur. Elle tient ses origines des châtelains de Cerlier (Erlach) et elle acquit la bourgeoisie de Berne à la fin du XIIIme ou commencement du XIVme siècle. Très intimément liée à l'histoire de Berne, elle a donné à cette ville sept avoyers plus un grand nombre d'officiers, et posséda pendant des siècles des seigneureries importantes.

Charles-Louis d'Erlach fut nommé commandant en chef de l'armée suisse, en 1797, alors qu'une nouvelle ère de malheur se levait pour le pays. La France était en guerre avec la Suisse; à la victoire de Neuenegg succéda la cruelle défaite des Bernois au Grauholz. D'Erlach battit en retraite avec l'espoir de pouvoir grouper de nouvelles forces pour continuer la lutte, mais ce fut en vain. Des traîtres l'attaquèrent sur la route de Thoune et il périt, lâchement frappé par des mains féminines, le 5 mars 1798. C'est ainsi que le général d'Erlach fut la grande victime de tout le 18me siècle. A l'heure du danger, il endossa des responsabilités écrasantes pour un pays que ses fautes premières condamnait presque sans espoir.

Il était en effet impossible que l'action individuelle d'un seul homme, si puissante fût-elle, sauvât la confédération de l'écroulement qui la menaçait.

*

5. *Nicolas-Rodolphe de Wattenwyl* (1760—1832). Cet officier, en lequel la Suisse allait trouver son cinquième général, se distingua déjà à Neuenegg, en 1798, comme commandant du bataillon des fusiliers du régiment de Thoune. En 1802, il reçut des commissaires bernois qui dirigeaient la lutte contre le gouvernement helvétique, la mission d'organiser les contingents du bailliage de Frutigen et de couvrir la Gemmi contre les troupes françaises du Valais; en automne de la même année, il prit part, avec le bataillon de Frutigen, à l'offensive contre le gouvernement helvétique, réfugié à Lausanne et fut élevé au grade de colonel.

Membre de la Consulta à Paris, il fut élu premier avoyer de Berne dans le gouvernement nouveau. Landammann de la Suisse en 1804, élu général par la Diète le 20 septembre 1805, envoyé extraordinaire à Munich en 1806, à Paris en 1807, landammann de la Suisse pour la seconde fois en 1810, de nouveau avoyer en 1812, il acquit la même année, le château de Landshut. En 1813, lorsque la Suisse dut prendre des mesures militaires contre les armées des Alliés, la Diète nomma de nouveau Wattenwyl général; il estima inutile la résistance sur le Rhin, vu le nombre insuffisant des troupes mises à sa disposition et se retira sur la Reuss. Il se contenta de protester formellement contre l'entrée des Alliés. Il rédigea en 1804 un règlement militaire qui fut accepté par la Diète; c'est ainsi qu'il devint l'un des précurseurs de la réorganisation de l'armée suisse.

Réélu avoyer en 1814, de Wattenwyl eut à assumer la tâche ingrate de soutenir les revendications de Berne au sujet du rétablissement de ses anciennes frontières; elles demeurèrent sans résultat. Mais il combattit énergiquement toute idée de rétablissement du régime politique d'avant 1798, ce qui le brouilla avec nombre de ses pairs. Jusqu'au changement de régime de 1831, il resta dans le gouvernement; il présida trois fois la Diète et signa comme avoyer la dernière proclamation du gouvernement démissionnaire. (A suivre.)

Un petit Etat doit être aujourd'hui une puissance morale, s'il veut avoir le droit d'exister et posséder la confiance dans l'avenir qui ne naît que de la conscience de son droit. Ch. Hilty.

Le „cheval de la Trois...."

C'était une ordonnance comme on n'en fait plus. Courtaud, pantalon tenu par je ne sais quelle incertaine ceinture, bouche largement fendue, l'air à la fois penaud et guilleret, il avait horreur de l'école de soldat. Pélafet, c'est son nom, ne portait d'intérêt qu'aux bêtes.

Le capitaine pouvait se débrouiller tout seul, assez grand et assez puissant pour ça. Mais son cheval! Rien n'était trop bon ni trop beau pour le favori. Sabots cirés, poil étincelant, tête haute, allure de seigneur, il devait prendre son avoine par demi-sac. Il jetait du feu. Malgré les discours inquiets que je lui tenais, Pélafet bourrait, bourrait toujours. Et il m'accueillait, le matin, au départ par des récits épouvantables: « Vous savez, mon capitaine, *Elle* a encore cassé son licol cette nuit.» Je ne vivais plus. Et moins je montais la bête, plus elle gambadait, sourde à l'angoisse de mon âme, prenant sans raison des galops imprévisibles quand la solennité des circonstances eut exigé une immobilité de monument. Au fond de son cœur broussailleux, Pélafet portait l'orgueil d'avoir enfin mis hors de combat le Capitaine; pour une fois, il ne commandait pas.

La Bête, maintenant, faisait des promenades. Sans personne sur le dos, emmitouflée dans une couverture comme un pur-sang aux approches du Grand-Prix, Pélafet, à côté d'elle, prenait plaisir à la faire cabrer; il jouissait éperdûment de l'effroi qu'il semait ainsi sur les routes.

Un jour qu'il tenait «la jument» à bout de longe, quelque part au-dessus de Gryon, il se cogna le nez sur un imposant cortège. Gros galons, aiguillettes, col bleu, tout indiquait que la rencontre était au plus haut point indésirable. Moins on «en» voit et mieux on se porte. Mais allez donc échapper aux interrogatoires indiscrets quand vous êtes à deux pas du juge, et accompagné d'un cheval qui ne comprend rien à la gravité de la situation ...

Pélafet pencha la tête à droite, signe d'intense réflexion, tenta loyalement la position normale, et s'annonça: «Mon major, ordonnance du capitaine: *je promène le cheval de la Trois* ...»

Le major, qui était pince-sans-rire, passa. Et Pélafet, redevenu son maître, ayant échappé au péril menaçant, s'en alla plus loin promener ses charmes et sa jument.

Ce que l'on ne sut jamais que par ouï-dire, ce fut le sens de la conversation qui s'échangea peu après entre le Major et le Capitaine. Il vaut mieux que les peuples l'ignorent toujours.

Cap. X.

La Confédération suisse dans son ensemble doit être et rester un Etat héroïque et se souvenir toujours de la parole qu'un prince étranger disait à propos de la Suisse en 1815: «Je ne vois de salut pour ce pays que dans l'union de tout ce qui a une âme élevée.»